

Domaine de formation : **ELU0105 – Organisation et fonctionnement des collectivités territoriales**
Référence interne : **ELU0105-PI-CP0** Durée de la session : **7 heures** Prérequis : **Aucun prérequis**

Les objectifs pédagogiques :

- Cette session de formation a pour objectif de permettre aux élus de :
- Connaître leur rôle au sein de la collectivité
 - Connaître le rôle de tous les agents (DGS, DGA, cadres, etc)
 - Comprendre les mécanismes de production de l'action publique locale
 - Appréhender les outils et méthodes d'un partenariat gagnant/gagnant
 - Déterminer les leviers à mettre en action pour initier le partenariat ou les rectifier
 - Établir un diagnostic interne, analyser et apporter les 1 ères réponses.

Le Programme :

I – Les acteurs de l'écosystème municipal au service des habitants

A – Les élu(es) et leur rôle

- 1) Le maire
- 2) Les adjoints
- 3) Les conseillers municipaux
 - Majorité
 - Opposition

B – Les agents territoriaux et leur rôle

- 1) Les emplois fonctionnels : DGS – DGA
 - Le/la DGS
 - Le/la secrétaire de mairie
 - 2) Les cadres territoriaux
 - 3) Les agents : forces vives de la collectivité
 - Droits et obligations
 - Les représentants du personnel (CST)
- QUIZZ

II – La coproduction de l'action publique et politique locale

- A – Le tandem Maire + DGS
B – Des espaces d'échanges réguliers à créer
C – Les instances de prise de décision
D – Une organisation administrative à 3 niveaux
E – Le maire et les agent(es)
QUIZZ

III – Mise en place d'un partenariat gagnant / gagnant pour une efficacité optimale

- A – 3 types de fonctionnement
B – Actions à mettre en place, organisation à adopter
- 1) 5 étapes pour partir du bon pied
 - 2) Interrogation sur les attentes réciproques
 - 3) Charte de gouvernance
 - 4) Un projet d'administration en adéquation avec les projet politique

Formatrice : Madame Isabelle PICHARD

Elue départementale et municipale pendant 21 ans, 20 ans d'expériences professionnelles au sein de collectivités territoriales de différentes strates, comme DGS d'une commune de 12 000 habitants, directrice de cabinet d'une commune surclassée station touristique, chef de cabinet du président d'une communauté d'agglomération et conseillère technique de la présidente d'un conseil départemental, Isabelle Pichard dispose d'une expertise avérée de l'environnement territorial. Titulaire d'un Diplôme supérieur en organisation et gestion des ressources humaines et coach certifiée, elle sait adapter sa pédagogie à vos profils comme à vos attentes spécifiques.



Les points forts de la formation :

La formatrice qui a été élue, DGS et directrice de cabinet a une approche globale des collectivités, mêlant technicité, méthodologie et surtout pragmatisme. Elle s'appuie sur ses différentes expériences pour vous livrer de façon opérationnelle les clés de votre réussite dans vos missions comme vos responsabilités d'élu(es). L'interaction avec les participants accompagne toute la formation et se termine par un atelier consacré à vos problématiques.

Attestation de fin de formation

Modalités pédagogiques :

- Ateliers pratiques :
Diagnostic rapide de votre collectivité
Identification des axes de travail
Choix de la méthode et des outils.

Public :

Format :

Financement et coût :

(Tarif Exonéré de TVA – Art. 261.4-4.a du CGI)

Elus,
collaborateurs d'élus,
cadres administratifs,
agents de la collectivité.

En intra : dans une salle mise à disposition par la collectivité

En inter-collectivité : dans une salle mise à disposition par notre organisme

A distance : en classe virtuelle synchrone en présence de Madame Isabelle PICHARD

Intra financement collectivité :

Si vous souhaitez, programmer cette session en intra, sur le budget formation de la collectivité, le tarif pour le groupe est le suivant :

Pour une formation de 7 heures en intra (financement collectivité -hors frais de déplacement):

- Moins de 2 000 habitants 1 990 euros TTC
- De 2 000 à 5 000 habitants 2 200 euros TTC
- Plus de 5 000 habitants 2 400 euros TTC

Intra : financement DIF ELU :

Si vous souhaitez programmer cette session en intra, le tarif est le suivant :

Le coût par personne est de **400 € TTC si DIF ELU**

(Exonéré de TVA – Art. 261.4-4.a du CGI)

Evaluation des acquis :

Quiz après chaque chapitre
Atelier pratique pour une mise en application immédiate

Accessibilité et référent handicap :

Dans le cadre de l'accueil des personnes en situation de handicap sur nos formations, nous vous remercions de nous signaler si vous avez un besoin de compensation pour accéder à la formation. A partir de l'expression de vos attentes, nous mettrons en place un accueil et un accompagnement spécifique pour favoriser l'accès à la formation que vous souhaitez suivre.
Le référent handicap FDEL Monsieur GILBERT échangera avec vous sur votre besoin de compensation.

Nombre maximum de participants par session de formation :

- Le nombre maximal de participants par session de formation liée à l'exercice du mandat financée en tout ou partie par le droit individuel à la formation des élus locaux est fixé à 15 personnes. Lire l'Arrêté du 12 juillet 2023 <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000043814461>
- Si la collectivité finance la formation sur le budget formation des élus, le nombre de participants peut être plus élevé.

Délai d'accès à cette formation : le délai d'accès est abordé différemment selon qu'il s'agit d'une action de formation en inter-collectivités, d'une action en intra ou d'une action à distance.

- Pour les formations programmées en inter-collectivités ou à distance, le délai d'inscription incompressible si financement DIF ELU est de 11 jours ouvrés avant le jour J de la formation, il est au plus tard de 3 jours ouvrés avant la formation si financement sur le budget de la collectivité.
- Pour les formations en intra, la date est fixée ensemble selon vos disponibilités et celles de Madame Isabelle PICHARD. Un délai de 3 semaines est généralement nécessaire pour mettre en place la formation.

Mise à jour régulière des résultats de satisfaction sur notre site internet à l'adresse suivante : <https://www.formationdeseluslocaux.fr/eval>